

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 3 FEVRIER 2020 à 20H00

Présents : Mesdames Sandra ANTONETTI Christine BEAUFORT-VELUT, Christine DUFOUR, Edith CHENE, Brigitte PULCINI.

Messieurs Jean-Pierre HUMBERT, Alain L'HERBETTE, Philippe PETIT, Philippe CORNET, Daniel COLL.

Excusée : Madame Sandrine RIGOLLET

Absente : Madame SHELFOUT

Procuration : Jacques AMBRE donne procuration à Philippe PETIT

Secrétaire de séance : Mme B. PULCINI.

Date de la convocation : Le 28 janvier 2020

Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2019 par Monsieur le Maire : aucune remarque du conseil, adopté à l'unanimité.

- **ORDRE DU JOUR** :

Droit de préemption urbain :

Vente M. Yves MERCIER et Mme Sandra ANTONETTI/ M et Mme Vincent RAMIREZ

Vente Consorts CURT (DENEUVIS) / M et Mme Lionel VAGNIER

Attribution du marché pour la sécurisation de l'entrée Nord, création d'un carrefour à feux

Devis d'étanchéité pour le Foyer Rural

Vente terrain à M Patrick Laval

Questions diverses

Droit de préemption urbain :

➤ Vente M. Yves MERCIER et Mme Sandra ANTONETTI/ M et Mme Vincent RAMIREZ maison et terrain de 736 m² cadastré B 94- B95-B96-B97 pour 225 000,00€. Pas de préemption pour ces parcelles de terrain et maison adopté à l'unanimité.

➤ Vente Consorts CURT (DENEUVIS) / M et Mme Lionel VAGNIER terrain de 884 m² à détacher de la parcelle cadastrée C 264 1000 m² pour 97 000,00€. Pas de préemption pour cette parcelle de terrain adopté à l'unanimité.

Attribution du marché pour la sécurisation de l'entrée Nord, création d'un carrefour à feux

Monsieur le maire explique qu'avec l'assistance d'AINTEGRA, maître d'œuvre de l'opération nous avons lancé l'appel d'offre pour la sécurisation de l'entrée Nord, avec la création d'un carrefour à feux.

La date de remise des offres était fixée au vendredi 10 janvier 2020 avant 10h00. La CAO s'est réunie le vendredi 17 janvier à 14h00.

Deux entreprises ont remis une offre : SOCATRA et EIFFAGE.

Après analyse, les offres sont soumises à examen.

La CAO s'est réunie une deuxième fois le jeudi 30 janvier 2020 à 17h00 pour analyser le rapport établi par AINTEGRA .

L'estimation du montant des travaux est de 111 500,70 € H.T.

L'offre la mieux-disante en fonction des critères prix, et valeur technique est l'offre de l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 107 696,20 € H.T.

La CAO décide de retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE.

La société EIFFAGE proposant l'offre la mieux-disante est retenue à l'unanimité.

Devis d'étanchéité pour le Foyer Rural

Monsieur le maire explique que des travaux d'étanchéité doivent être effectués sur la toiture du foyer rural. En effet, il convient de réaliser la réfection de l'étanchéité des deux toitures terrasses côté Nord.

L'entreprise Fournier nous a transmis un devis d'un montant de 9 813,60 € HT

Le devis est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

Vente terrain à M Patrick Laval

Monsieur le maire indique que M. Patrick Laval nous a fait part de son souhait d'acquérir une partie d'environ 2 000 m² de la parcelle AE 279 au lieudit « la Buffle », pour construire un hangar.

Suite à la demande de Mme Christine Dufour concernant la fixation, Monsieur le maire informe le Conseil que nous occupons depuis le 1er janvier 2015 des locaux appartenant à M Laval pour stocker notre matériel, ces locaux étant laissés à titre gratuit pendant une année.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune est redevable à M Laval d'un loyer mensuel de 150,00 €, soit à ce jour la somme de 8 100 €, la libération des locaux étant prévue fin juin 2020. Le prix de 13,00 € le m² correspond à un prix réel de 17,00€ le m² minoré des sommes dues.

Monsieur le maire indique que les terrains tout viabilisé à vendre dans la ZA La Bourdonnière à Chalamont se vendent actuellement au prix de 15,00 € H.T. le m².

Monsieur le maire propose donc au Conseil la vente de cette parcelle d'environ 2 000 m² au prix de 13,00 € le m².

Après délibération la proposition est acceptée à 7 voix pour, 3 abstentions, et 1 voix contre

Questions diverses

Monsieur le maire rappelle que la commission impôts se réunira le 13 février à 11h00.

Monsieur le maire annonce que les travaux sur le lagunage de la Buffle débuteront la semaine prochaine.

Monsieur le maire explique qu'il sera procéder à la suppression des poteaux EDF situés chemin de la Buffle, compte tenu de l'enfouissement des réseaux électriques réalisés par Enedis.

La séance est levée à 20h38

Le Maire,

Jean-Pierre Humbert